

La religion et la musique sont des usages si universellement partagés qu'on hésite peu à les considérer comme inhérents à la nature humaine. Jusqu'à preuve du contraire, il n'existe aucune société qui n'ait, d'une manière ou d'une autre, manifesté le besoin de donner un sens à une existence marquée par le caractère inéluctable de la souffrance, du vieillissement et de la mort. Toute religion s'enracine ainsi dans une expérience du sacré, dont la musique est un des vecteurs privilégiés. Cette quête spirituelle a pris d'innombrables formes dans le temps et l'espace, correspondant chacune à une vision du monde et à un environnement culturel particuliers.

Les formes du sacré

La notion du sacré est difficile à cerner du fait qu'elle est multiforme. Dans la majorité des cas, elle implique la coexistence de croyances – en un dieu, un ensemble de divinités, d'esprits, ou en une réalité transcendante – et de pratiques rituelles, destinées à permettre à l'individu et à la collectivité de manifester leur dévotion et d'établir un lien avec leur représentation de l'Au-delà. Les systèmes religieux sont d'une immense diversité, allant des monothéismes abrahamiques (judaïsme, christianisme, islam) aux religions basées sur une vision plus mythologique du divin comme celles de l'Antiquité gréco-romaine ou de l'Inde, en passant par les expressions, notamment en Afrique, qui affirment l'interdépendance entre les mondes humain, naturel et surnaturel, ou encore le grand courant chamanique, répandu notamment dans le nord-est du continent asiatique et chez les Amérindiens. D'autres doctrines – autant philosophiques que religieuses – prônent plutôt un idéal conjoint d'ordre social et de perfectionnement individuel ; il en va ainsi, pour ne citer qu'elles, des traditions d'Asie orientale que sont le bouddhisme, le confucianisme, le taoïsme et le shintoïsme.

La société dans laquelle nous vivons fait à cet égard figure d'exception : avec ses idéaux de liberté individuelle, de démocratie laïque, de droits humains et de prospérité générale, elle semble mettre de côté, sciemment ou non, ce qui fut de tout temps une caractéristique commune à toutes les collectivités humaines : la référence explicite à un principe immuable ou à un noyau sacré dans l'organisation de la vie.

L'art de la parole

Partout où il s'exprime, le sacré renvoie à une réalité immatérielle qui donne un sens à l'existence, l'oriente vers un Au-delà qui transcende les contingences de la condition humaine et la relie aux origines du monde. Or c'est essentiellement par une parole, qui prolonge le son primordial et créateur, que l'homme accède à cette dimension profonde de l'être. Qu'elle soit considérée comme révélée ou qu'elle procède d'une intuition ou d'une demande personnelle de l'homme à l'entité sacrée qu'il invoque, cette parole engendre, dans la plupart des traditions, la psalmodie, l'incantation, le chant et, souvent, la musique instrumentale, qui la transmettent, la soutiennent et l'embellissent.

La musique : un art universel ?

La musique est un langage universel, a-t-on coutume d'affirmer. Il serait plus exact de dire que c'est la musicalité qui est une faculté universellement partagée. Il existe en effet autant d'idiomes musicaux que de langues parlées au monde, dotés chacun de ses structures, de ses règles et de ses critères esthétiques propres. Le concept et le terme de musique peuvent ne pas exister en certaines cultures, dans la mesure où la musique n'y est pas considérée comme un art ou une expression en soi, mais plutôt en fonction de son cadre, de son rôle et des effets qu'elle est censée produire.

Si religiosité et musicalité font souvent bon ménage, c'est principalement pour deux raisons. D'une part, la musique structure le temps : elle agit en tant que signal, par exemple en rythmant le déroulement d'une cérémonie, en ordonnant ses phases ou en énonçant ses contenus ; d'autre part, elle génère certaines émotions en plongeant ses auditeurs dans une ambiance propice à l'éveil de sentiments correspondant à sa perspective.

Les conditions du sacré

Toutefois, si l'on est en droit de parler de musiques sacrées à propos d'expressions liées à des pratiques et des contextes rituels ou religieux, cela ne signifie pas que toute musique destinée à de tels usages soit par définition sacrée. Le sacré implique généralement la concomitance de plusieurs critères, qui

s'appliquent dans des proportions variables selon le contexte culturel: d'abord le respect des formes entérinées par une tradition donnée; puis la sincérité de l'intention et la justesse de l'attitude, tant des officiants que de l'assistance; et enfin le surgissement d'une présence, d'une forme d'enchantement ou d'énergie particulière, que la musique suscite et accompagne à la fois.

À l'écoute de la diversité

Les exemples réunis dans ce CD fournissent un panorama, certes incomplet, mais représentatif des expressions musicales du sacré dans le monde. Parfois intimistes et méditatives, parfois festives ou majestueuses, ces musiques nous invitent à partager une diversité souvent remise en cause par l'uniformisation culturelle engendrée par la mondialisation. Certaines seront agréables à nos oreilles, d'autres pourront nous déconcerter, voire rebuter notre sens esthétique. Mais il serait vain de les aborder sous l'angle du simple plaisir de l'écoute: tel n'est pas leur but. Elles sont ce qu'elles sont dans la mesure où elles répondent à un besoin et à une finalité qui, par définition, dépassent les caprices du goût.

Laurent Aubert